La déclaration des revenus professionnels et ses annexes (2035)

Objectifs :
Comprendre la déclaration des revenus professionnels : la 2035
Acquérir la méthodologie pour compléter la déclaration selon les dernières dispositions fiscales

Public concerné :

Prérequis : Connaître les règles de base de la comptabilité des BNC et/ou avoir suivi la formation " L'essentiel de la comptabilité des BNC (Niveau 1) "

Intervenant(s) :
Technicien expert en comptabilité et fiscalité
Moyens pédagogiques et techniques :
Projection sur grand écran
Exposé théorique et présentation de la déclaration et ses rubriques
Remise d'un support

Durée de la formation : 3 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :
La déclaration 2035 : qui est concerné ?
Les délais de dépôt de la déclaration 2035
Présentation détaillée des rubriques à compléter et ses annexes
Exercices et cas pratiques

Modalités d'évaluation des acquis :
Echanges interactifs sur des cas concrets
Questions/Réponses
Questionnaire d'évaluation et de satisfaction des stagiaires

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :
Etablissements conformes à la règlementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).
Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée
Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var
Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 100% des stagiaires satisfaits*
* Période de référence :Année 2024

Conditions tarifaires : nous consulter